

MUNICIPALITÉ DE



CANTLEY

AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 269-05**

AVIS est donné par le soussigné, directeur général de la Municipalité de Cantley, que, lors de la session régulière du conseil municipal qui sera tenue le 14 mai 2013 à 19 h au 47, chemin Sainte-Élisabeth, à la Fabrique de la paroisse de Cantley, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effet : permettre l'installation d'une piscine semi-creusée à 4 mètres de la ligne latérale gauche (sud-ouest) en dérogation à l'article 8.4.2 du Règlement de zonage numéro 269-05, lequel stipule que la marge latérale d'une piscine est de 7 mètres.

Identification du site concerné : Lot 2 931 458 du Cadastre du Québec
36, rue des Tourterelles

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation mineure par écrit à la Municipalité avant le jour de la séance du conseil du 14 mai 2013 ou en personne lors de la première période de questions au début de cette séance du conseil prévue à 19 h. Pour toute information additionnelle, veuillez vous adresser à la Maison des bâtisseurs au 8, chemin River à Cantley au numéro de téléphone 819 827-3434 ou sur le site Internet www.cantley.ca.

Donné à Cantley, ce 26^e jour du mois d'avril de l'an deux mille treize.

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Jean-Pierre Valiquette". The signature is fluid and cursive.

Jean-Pierre Valiquette
Directeur général